

ANNIE PÉPIN, MINÉRALURGIE, CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



## À GAGNER :

- 2 GRANDS PRIX DE 5 000 \$
- 20 PRIX DE 2 000 \$
- 2 PRIX DE 1 000 \$
- 4 séjours professionnels en France
- 1 stage rémunéré
- Des prix régionaux de 500 \$ à 1 000 \$



**CONCOURS  
2003-2004**

# Chapeau, les filles!

[chapeaulesfilles@meq.gouv.qc.ca](mailto:chapeaulesfilles@meq.gouv.qc.ca)





# Chapeau!

Plus de  
150 000 \$ en prix!

*Grâce au soutien financier accru  
des partenaires de Chapeau, les filles!,  
il y a deux lauréates dans chacun  
des volets thématiques du concours,  
l'une à la formation professionnelle  
et l'autre à la formation technique.*

**MERCI AUX PARTENAIRES :**

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Commission de la construction du Québec

Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Emploi-Québec

Fédération des commissions scolaires du Québec

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Groupe INEO, Salon Éducation Formation Carrière

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de la Culture et des Communications

Ministère de l'Environnement

Ministère du Développement économique et régional

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Ministère des Transports

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 2003 — 03-00656  
ISBN 2-550-41555-8  
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2003

# les filles!

Le **ministère de l'Éducation** invite les jeunes filles et les femmes inscrites à un programme d'études de la formation professionnelle et technique menant à l'exercice d'une profession ou d'un métier traditionnellement masculins à participer au concours **Chapeau, les filles!**

Ce concours qui se tient dans toutes les régions du Québec, au secondaire et au collégial, a pour objet la diversification des choix de carrière et l'encouragement de celles qui sortent des sentiers battus à persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Le Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue du ministère de l'Éducation organise ce concours qui se déroule sous la responsabilité des directions régionales. Ces dernières peuvent élaborer des conditions particulières au concours qu'elles feront connaître, le cas échéant, aux établissements scolaires de la région.

Des prix variant de 500 \$ à 1 000 \$ seront accordés dans toutes les régions du Québec grâce au soutien financier des entreprises, des ministères et organismes gouvernementaux et des syndicats qui forment le partenariat de **Chapeau, les filles!** Ces mêmes partenaires offrent des prix nationaux d'une valeur de 1 000 \$ à 5 000 \$ qui seront attribués aux finalistes recommandées par les directions régionales.

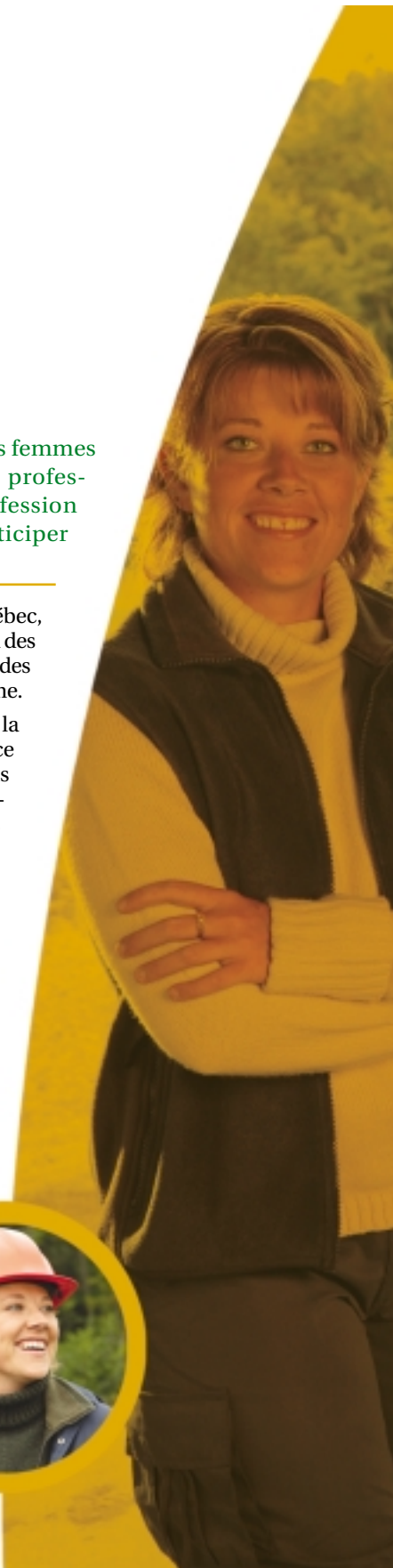
## REMISE DES PRIX

Les prix seront remis au cours de cérémonies officielles qui auront lieu dans chaque région du Québec au printemps 2004.

La cérémonie de remise des prix nationaux clôturera le concours, en mai 2004.

## AIDE AUX LAURÉATES

Le Placement étudiant du Québec (PEQ) offrira des services-conseils en matière de recherche d'emploi et favorisera les rencontres entre les lauréates et les employeurs potentiels.





### SECTION 1

## Conditions de participation

- La candidate doit fréquenter, en 2003-2004, un établissement du réseau des commissions scolaires ou un cégep et être inscrite, à temps plein, à l'un ou l'autre des programmes retenus dans la liste qui se trouve à la fin de la présente brochure.
- Il n'y a aucune limite d'âge pour participer au concours. Toutefois, des conditions particulières peuvent s'appliquer pour certains volets, notamment le volet 4, Séjours professionnels en France. Il faut donc lire attentivement les conditions de participation décrites dans la présente brochure.
- Les lauréates des années antérieures ne sont pas admissibles, à moins qu'elles n'aient changé de programme.
- Une candidate peut postuler à plusieurs volets nationaux mais ne peut remporter plus d'un prix.
- Pour être recommandée aux volets nationaux, il faut être lauréate régionale. Toutefois, pour ce qui est des volets 2, 7 et 8, une finaliste régionale pourrait être recommandée, à défaut d'une lauréate répondant aux critères spécifiques de ces volets.

**Attention!** Certaines conditions particulières peuvent être mises en place par les directions régionales. Renseignez-vous auprès de la personne responsable du concours dans votre établissement scolaire.

### SECTION 2

## Dossier de candidature

**La candidate doit présenter les pièces suivantes :**

- 1 le formulaire d'inscription dûment rempli (voir à la page 11 de la présente brochure);
- 2 un texte de présentation de deux pages au maximum (voir la section 3 Texte de présentation);
- 3 un texte complémentaire d'une page au maximum, pour les personnes qui posent leur candidature à un volet thématique. Dans ce texte, la candidate doit expliquer les raisons pour lesquelles elle s'inscrit à ce volet, en répondant aux questions qui s'y rapportent dans la présente brochure. Par ailleurs, si elle s'intéresse à plusieurs volets, elle devra rédiger un texte complémentaire différent pour chacun des volets choisis;
- 4 une recommandation de l'établissement scolaire (faire remplir le formulaire de recommandation qui se trouve dans la présente brochure);
- 5 une copie du relevé de compétences ou du bulletin délivré par l'établissement scolaire.



### SECTION 3

## Texte de présentation

### *Normes de présentation*

- Le texte de présentation\* doit être de deux pages au maximum, rédigé à double interligne, imprimé au recto d'une feuille blanche de 21,5 cm sur 28,0 cm (le texte ne doit pas être relié, collé, boudiné, cartonné ou agrafé).
- Le texte complémentaire relatif aux volets nationaux doit être d'une page au maximum.
- Outre les textes écrits, aucune autre pièce (objet, photo, document spécial, etc.) ne sera acceptée pour l'évaluation de la candidature.
- Note : \* Toute candidate dont le texte de présentation ne correspond pas aux normes pourrait voir sa candidature rejetée.

### *Le texte de présentation doit contenir l'information suivante :*

#### **1 Présentation personnelle**

- *Quelles sont les étapes marquantes de votre cheminement personnel, scolaire ou professionnel?*

#### **2 Objectifs personnels ou professionnels**

- *Quels sont vos projets d'avenir au regard de la profession ou du métier que vous avez choisi?*

#### **3 Raisons qui vous ont menée à choisir une profession ou un métier occupés traditionnellement par les hommes**

- *Quels sont les éléments qui ont motivé votre choix d'une profession ou d'un métier traditionnellement réservés aux hommes?*
- *Quels sont, pour vous, les enjeux liés à un tel choix?*
- *Quelles sont les aptitudes et les qualités personnelles qui vous permettront de vous épanouir dans un métier ou une profession où les femmes sont en minorité?*
- *Quelles sont les stratégies que vous utilisez pour favoriser votre maintien et votre réussite dans une profession ou un métier traditionnellement réservés aux hommes?*

#### **4 Connaissance de la profession ou du métier choisi**

- *Quelle est votre connaissance de la profession ou du métier choisi, des tâches à accomplir et des conditions d'exercice?*
- *Quelles sont les actions ou réalisations qui permettent de mettre en lumière votre engagement social, syndical, communautaire ou autre en rapport avec la profession ou le métier choisi?*

#### **5 Motifs de participation au concours**

- *Quels sont les motifs qui vous incitent à participer au concours et pourquoi votre candidature devrait-elle être retenue?*

**Rappel :** Si la candidate désire s'inscrire à un ou plusieurs volets thématiques, elle devra rédiger, en plus de son texte de présentation, un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elle répond aux questions figurant aux pages suivantes.



#### SECTION 4

## Critères de sélection

*Les dossiers de candidature seront jugés selon les critères suivants :*

- remise d'un dossier complet;
- qualité de la présentation;
- respect des consignes;
- clarté des textes présentés;
- authenticité et effet persuasif des textes;
- pertinence des motifs de participation au concours;
- rendement scolaire;
- recommandation favorable de l'établissement scolaire.

#### SECTION 5

## Étapes et échéancier

Les participantes préparent leur dossier (texte de présentation et, le cas échéant, texte complémentaire, formulaire d'inscription, formulaire de recommandation et bulletin) et remettent le tout à la direction de l'établissement scolaire fréquenté.

Les établissements scolaires font parvenir les dossiers des candidatures retenues à la Direction régionale du ministère de l'Éducation à la date indiquée par cette dernière ou **avant le 13 février 2004**.

Les directions régionales constituent des comités régionaux qui désignent les lauréates régionales et recommandent des candidatures pour les prix nationaux.

Les comités nationaux évaluent les candidatures soumises dans chacun des volets thématiques et désignent les lauréates nationales qui recevront un prix au gala *Chapeau, les filles!*, en mai 2004.



## Agriculture, pêches et alimentation

Le **ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle de même qu'à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et rédiger un texte de présentation selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de l'agriculture, des pêches ou de l'alimentation, qui réponde aux questions suivantes :

- *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans le domaine de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation?*
- *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

#### SECTEUR 2 :

##### AGRICULTURE ET PÊCHES

Aquiculture	DEP
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	DEC
Production de bovins de boucherie	DEP
Production laitière	DEP
Production porcine	DEP
Technologie des équipements agricoles	DEC

#### SECTEUR 3 :

##### ALIMENTATION ET TOURISME

Boucherie de détail	DEP
---------------------	-----

*Chapeau, les filles!*

## Environnement

Le **ministère de l'Environnement** offre un prix de 2 000 \$ qui sera attribué à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle. En outre, un stage rémunéré d'une valeur approximative de 5 000 \$ sera proposé à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

Ce stage, d'une durée de douze à quinze semaines, doit s'inscrire dans le cadre du programme d'études de la lauréate ou lui permettre d'obtenir les unités nécessaires pour l'obtention du diplôme après qu'une entente aura été conclue entre le Ministère et l'établissement d'enseignement. La lauréate doit s'assurer que l'établissement qu'elle fréquente reconnaîtra le stage. En lieu et place du stage, le Ministère peut remettre à la lauréate, au choix de celle-ci, un prix de 2 000 \$.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de la protection de l'environnement, qui réponde aux questions suivantes :

- *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans le domaine de l'environnement?*
- *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

#### SECTEUR 2 : AGRICULTURE ET PÊCHES

Production de bovins de boucherie	DEP
Production laitière	DEP
Production porcine	DEP

#### SECTEUR 6 : CHIMIE ET BIOLOGIE

Assainissement de l'eau	DEC
Conduite de procédés de traitement de l'eau	DEP
Environnement, hygiène et sécurité au travail	DEC
Procédés métallurgiques	DEC
Techniques de génie chimique	DEC
Techniques de procédés chimiques	DEC
Technologie du génie civil	DEC
Technologie du génie industriel	DEC

#### SECTEUR 15 : MINES ET TRAVAUX DE CHANTIERS

Extraction de minerai	DEP
-----------------------	-----

## Ressources naturelles

Le **ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs** accorde deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle de même qu'à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des ressources naturelles, qui réponde aux questions suivantes :

- *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans les domaines liés aux ressources naturelles?*
- *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

#### SECTEUR 7 : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Arpentage et topographie	DEP
Technologie de la géomatique	DEC

#### SECTEUR 12 : FORESTERIE ET PAPIER

Abattage et façonnage des bois	DEP
Affûtage	DEP
Aménagement de la forêt	DEP
Classement des bois débités	DEP
Pâtes et papier (Opérations)	DEP
Récolte de la matière ligneuse	DEP
Sciage	DEP
Sylviculture	DEP
Technologies des pâtes et papiers	DEC
Technologie de la transformation des produits forestiers	DEC
Technologie forestière	DEC

#### SECTEUR 15 : MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER

Exploitation	DEC
Extraction de minerai	DEP
Forage au diamant	DEP
Géologie appliquée	DEC
Minéralurgie	DEC
Opération d'équipement de traitement de minerai	DEP

## Séjours professionnels en France

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Emploi-Québec proposent quatre séjours de perfectionnement professionnel en France. Ces prix seront attribués aux meilleures candidatures; il y aura deux gagnantes au secondaire et deux au collégial.

Les lauréates recevront une bourse de 1 000 \$ qui leur permettra de faire un stage en milieu de travail ou des visites professionnelles. À la bourse s'ajoutent le billet d'avion aller-retour Montréal-Paris, les services de préparation au stage et d'accueil à Paris, ainsi que le paiement des assurances.

Organisés par l'OFQJ, les visites ou les stages se dérouleront dans des organismes ou des entreprises de France (excluant les départements et territoires d'outre-mer) dont le secteur d'activité est connexe à la formation des lauréates.

### Conditions

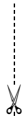
Pour être admissibles au volet 4, les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours (voir les sections 1 et 2) et être :

- âgées de 18 à 35 ans au moment du stage;
- diplômées (au plus tard le 30 juin 2004) de l'un des programmes d'études retenus (voir la liste dans la présente brochure);
- de nationalité canadienne ou posséder le statut de résidente permanente;
- résidentes du Québec depuis au moins un an.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles indiquent les raisons pour lesquelles elles désirent effectuer un stage en France en répondant aux questions suivantes :

- *Quels sont les motifs ou les objectifs qui vous incitent à faire un stage en France?*
- *Quelles retombées anticipez-vous des points de vue personnel et professionnel?*
- *Quels sont pour vous les avantages de vivre une telle expérience de stage à l'étranger?*
- *En quoi êtes-vous la candidate idéale pour vivre ce séjour professionnel en France?*

*Chapeau, les filles!*



# Chapeau, les filles!

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION À REMPLIR PAR LA CANDIDATE

NOM  PRÉNOM

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE  
(OBLIGATOIRE)

DATE DE NAISSANCE  
ANNÉE MOIS JOUR

### ADRESSE PERMANENTE

NUMÉRO, RUE

VILLE  CODE POSTAL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE  
AVEC INDICATIF RÉGIONAL

NUMÉRO DE CELLULAIRE  
AVEC INDICATIF RÉGIONAL

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

### ADRESSE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

(SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE PERMANENTE)

NUMÉRO, RUE

VILLE  CODE POSTAL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE  
AVEC INDICATIF RÉGIONAL

DR NO. NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE CASE







volet

5

## Esprit d'entreprise

Le **ministère du Développement économique et régional** accorde deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique qui se démarquent par leur esprit d'entreprise.

Le **Groupe INEO** qui présente le Salon Éducation Formation Carrière accorde un prix de 2 000 \$ à une étudiante de la formation technique qui se distingue par son esprit d'entreprise. De plus, si elle le désire, celle-ci pourra se prévaloir de l'offre de stage en entreprise que propose le Groupe INEO.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2 et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles démontrent l'esprit d'entreprise qui les anime en répondant aux questions suivantes :

- *Quelles sont vos ambitions et vos motivations quant à la mise sur pied d'une entreprise?*
- *Quelles qualités personnelles vous permettront de réaliser votre projet?*

volet

6

## Persévérance

La **Centrale des syndicats du Québec (CSQ)** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à l'élève de la formation professionnelle et à l'étudiante de la formation technique qui auront démontré la plus grande persévérance dans l'apprentissage d'une profession ou d'un métier traditionnellement réservés aux hommes.

Ce volet vise à souligner la persévérance d'une personne dans l'atteinte de ses objectifs professionnels. Les victoires sur les handicaps physiques ou sociaux ne correspondent pas à l'esprit du volet, qui est axé sur le cheminement par rapport aux professions ou aux métiers traditionnellement masculins, à moins que ces handicaps ne soient liés directement à la profession ou au métier choisi.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles démontrent la persévérance dont elles ont fait preuve dans l'apprentissage de leur profession ou de leur métier, en répondant aux questions suivantes :

- *Quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face et comment les avez-vous surmontés?*
- *Quels moyens avez-vous pris pour persévérer et maintenir vos objectifs professionnels? Expliquez votre cheminement.*

## Communauté culturelle

La **Confédération des syndicats nationaux (CSN)**, en collaboration avec la **Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (CSN)** et la **Fédération des employées et employés de services publics (CSN)** offre deux prix de 1 000 \$ à une personne se désignant comme faisant partie d'une communauté culturelle ou à une Autochtone qui a choisi d'exercer une profession ou un métier traditionnellement masculin. Ces prix seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle et à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de l'intégration des femmes des communautés culturelles aux professions ou aux métiers traditionnellement masculins, qui réponde aux questions suivantes :

- *En tant que membre d'une communauté culturelle, quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face?*
- *Vous a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?*
- *Qu'est-ce qui vous a incitée à choisir une profession ou un métier à prédominance masculine?*

## Équité

La **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)** offre deux prix de 2 000 \$. Ces prix seront attribués à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique ayant déjà occupé un emploi à statut précaire. Par « statut précaire », on entend du travail à temps partiel, sur appel, à forfait, temporaire, etc. Les candidates doivent avoir décidé de se diriger ou de se réorienter vers une profession ou un métier traditionnellement occupés par des hommes.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, traitant de leurs expériences personnelles dans des emplois à « statut précaire », ainsi que de leurs expériences passées, actuelles ou éventuelles d'engagement syndical, social ou bénévole, tout en répondant **à chacune** des questions suivantes :

- *Pourquoi avez-vous choisi de vous diriger ou de vous réorienter vers une profession ou un métier traditionnellement masculins?*
- *Comment votre expérience et votre formation contribueront-elles à :*
  - *faciliter votre intégration dans le milieu de travail et conserver votre emploi?*
  - *améliorer votre situation ainsi que les conditions de travail des travailleuses en général?*

## Technologies de pointe

Le **ministère du Développement économique et régional** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève de la formation professionnelle ainsi qu'à une étudiante de la formation technique.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des technologies de pointe, qui réponde aux questions suivantes :

- *Quels sont, selon vous, les éléments qui freinent l'entrée massive des filles en science et technologie?*
- *Quels sont les meilleurs moyens à prendre pour assurer la relève féminine en science et technologie?*
- *En ce qui vous concerne, vous-a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

#### SECTEUR 1 : ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

Soutien informatique	DEP
Techniques de l'informatique	DEC

#### SECTEUR 5 : BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

Mise en œuvre de matériaux composites	DEP
---------------------------------------	-----

#### SECTEUR 9 : ÉLECTROTECHNIQUE

Avionique	DEC
Électromécanique de systèmes automatisés	DEP
Installation et réparation d'équipement de télécommunication	DEP
Technologie de conception électronique	DEC
Technologie de l'électronique	DEC
Technologie de l'électronique industrielle	DEC
Technologie de systèmes ordinés	DEC
Technologie physique	DEC

#### SECTEUR 10 : ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Entretien d'aéronefs	DEC
----------------------	-----

#### SECTEUR 11 : FABRICATION MÉCANIQUE

Conduite et réglage de machines à mouler	DEP
Conduite de machines industrielles	DEP
Dessin industriel	DEP
Montage de câbles et de circuits	DEP
Montage de structures en aérospatiale	DEP
Montage mécanique en aérospatiale	DEP
Techniques d'usinage	DEP
Techniques de construction aéronautique	DEC
Techniques de génie mécanique	DEC
Technologie du génie industriel	DEC
Tôlerie de précision	DEP

#### SECTEUR 14 : MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

Mécanique d'entretien en commandes industrielles	ASP
Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel	ASP

## Santé et sécurité au travail

La **Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à l'élève inscrite à la formation professionnelle et à l'étudiante inscrite à la formation technique qui auront démontré les meilleures connaissances dans la mise en œuvre de méthodes de prévention ou l'utilisation des outils servant à la prévention des lésions professionnelles.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de la prévention et de la sécurité au travail, qui réponde aux questions suivantes :

- *Quelle contribution (application de certaines méthodes, utilisation d'outils, transmission de connaissances, etc.) avez-vous apportée au domaine de la santé et de la sécurité au travail qui aurait eu pour conséquence de sensibiliser les travailleuses ou les travailleurs ou d'améliorer leurs conditions de travail en général?*
- *Comment concevez-vous la profession ou le métier que vous avez choisi dans une perspective de santé et de sécurité au travail?*
- *Comment les connaissances acquises au cours de votre formation contribueront-elles à éliminer les risques de lésions professionnelles et à prévenir les maladies professionnelles?*

Chapeau, les filles!

## Métiers de la construction

La **Commission de la construction du Québec** offre un prix de 2 000 \$ à une élève de la formation professionnelle qui est inscrite à l'un des programmes d'études menant à l'exercice d'un métier ou d'une occupation de l'industrie de la construction.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des métiers de la construction, qui réponde aux questions suivantes :

- *Quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face?*
- *Vous a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

#### SECTEUR 7 : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Arpentage et topographie	DEP
Briquetage-maçonnerie	DEP
Calorifugeage	DEP
Carrelage	DEP
Charpenterie-menuiserie	DEP
Mécanique de protection contre les incendies	DEP
Montage et installation de produits verriers	DEP
Peinture en bâtiment	DEP
Plâtrage	DEP
Plomberie-chauffage	DEP
Pose de revêtements de toiture	DEP
Pose de revêtements souples	DEP
Pose de systèmes intérieurs	DEP
Préparation et finition de béton	DEP
Réfrigération	DEP
Restauration de maçonnerie	ASP
Plongée professionnelle	AEC

#### SECTEUR 9 : ÉLECTROTECHNIQUE

Électricité de construction	DEP
Montage de lignes électriques	DEP

#### SECTEUR 10 : ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Mécanique d'engins de chantier	DEP
--------------------------------	-----

#### SECTEUR 14 : MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

Mécanique d'ascenseurs	DEP
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	DEP

#### SECTEUR 15 : MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER

Conduite d'engins de chantier	DEP
Conduite d'engins de chantier nordique	DEP
Conduite de grues	DEP
Forage et dynamitage	DEP

#### SECTEUR 16 : MÉTALLURGIE

Chaudronnerie	DEP
Ferblanterie-tôlerie	DEP
Montage d'acier de structure	DEP
Pose d'armature du béton	DEP
Serrurerie de bâtiment	DEP
Soudage haute pression	DEP
Soudage-montage	DEP

volet

12

## Continuité

Le **ministère de l'Éducation** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève inscrite à la formation professionnelle et à une étudiante inscrite à la formation technique qui auront fait de la formation professionnelle et technique leur premier choix de carrière. Pour être admissibles à ce volet, les candidates doivent être âgées de 19 ans ou moins au moment de leur nouvelle inscription. Elles devaient être inscrites, l'année précédente, en formation générale au secteur des jeunes ou au secteur des adultes ou dans un autre programme, en formation professionnelle. Ou encore, elles devaient être inscrites, deux années auparavant, en formation générale, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes.

L'objectif de ce volet est de donner une chance aux jeunes filles qui ont peu d'expérience sur le marché du travail tout en valorisant la formation professionnelle et technique comme premier choix de formation.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

Les comités régionaux vérifieront les candidatures soumises afin qu'elles soient conformes à l'exigence mentionnée ci-dessus.

Grands  
prix

La **Fédération des commissions scolaires du Québec** accorde un prix de 2 000 \$ à une lauréate régionale issue du réseau des commissions scolaires qui se sera démarquée par l'excellence de sa candidature.

De plus, le **ministère de l'Éducation** attribue deux grands prix de 5 000 \$ à une élève de la formation professionnelle et un à une étudiante de la formation technique qui se distinguent par la qualité de leur dossier.

Seuls les comités mis en place par les directions régionales peuvent soumettre des candidatures dans le cadre de ces prix. Les dossiers seront évalués par un comité national.

### Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, qui réponde aux questions suivantes :

- *Quels seraient les moyens à prendre pour encourager les filles, voire faciliter leur accès aux professions ou métiers traditionnellement réservés aux hommes?*
- *Devenir lauréate du concours Chapeau, les filles! vous permet de vous engager socialement dans votre centre de formation, dans votre région, voire même à l'échelle du Québec. Selon vous, en quoi consistent ces engagements?*

# Liste des programmes d'études retenus pour le concours *Chapeau, les filles!* 2003-2004

## SECTEUR 1 :

### ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction	ASP
Soutien informatique	DEP
Techniques de l'informatique	DEC

## SECTEUR 2 :

### AGRICULTURE ET PÊCHES

Aquiculture	DEP
Arboriculture-élagage	DEP
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	DEC
Grandes cultures	DEP
Pêche professionnelle	DEP
Production acéricole	DEP
Production de bovins de boucherie	DEP
Production horticole	DEP
Production laitière	DEP
Production porcine	DEP
Réalisation d'aménagements paysagers	DEP
Techniques d'aquaculture	DEC
Technologie de la production horticole et de l'environnement	DEC
Technologie des équipements agricoles	DEC
Transformation des produits de la mer	DEC

## SECTEUR 3 :

### ALIMENTATION ET TOURISME

Boucherie de détail	DEP
Techniques du tourisme d'aventure	DEC

## SECTEUR 4 :

### ARTS

Taille de pierre	DEP
Techniques de design industriel	DEC

## SECTEUR 5 :

### BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

Ébénisterie	DEP
Fabrication en série de meubles et produits en bois ouvré	DEP
Finition de meubles	DEP
Gabarits et échantillons	ASP
Mise en œuvre de matériaux composites	DEP
Modelage	DEP
Rembourrage artisanal	DEP
Rembourrage industriel	DEP
Techniques du meuble et d'ébénisterie	DEC

## SECTEUR 6 :

### CHIMIE ET BIOLOGIE

Assainissement de l'eau	DEC
Conduite de procédés de traitement de l'eau	DEP
Environnement, hygiène et sécurité au travail	DEC
Techniques de génie chimique	DEC
Techniques de procédés chimiques	DEC

## SECTEUR 7 :

### BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Arpentage et topographie	DEP
Briquetage-maçonnerie	DEP
Calorifugeage	DEP
Carrelage	DEP
Charpenterie-menuiserie	DEP
Découpe et transformation du verre	DEP
Dessin de bâtiment	DEP
Entretien de bâtiments nordiques	DEP
Entretien des systèmes de tuyauterie industrielle	DEP
Entretien et réparation de caravanes	DEP
Entretien général d'immeubles	DEP
Intervention en sécurité-incendie	DEP
Mécanique de machines fixes	DEP
Mécanique de protection contre les incendies	DEP
Montage et installation de produits verriers	DEP
Peinture en bâtiment	DEP
Plâtrage	DEP
Plomberie-chauffage	DEP
Pose de revêtements de toiture	DEP
Pose de revêtements souples	DEP
Pose de systèmes intérieurs	DEP
Préparation et finition de béton	DEP
Réfrigération	DEP
Réparation d'appareils au gaz naturel	ASP
Restauration de maçonnerie	ASP
Sécurité incendie	DEC
Technologie de l'architecture	DEC
Technologie de la géomatique	DEC
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	DEC
Technologie de la mécanique du bâtiment	DEC
Technologie du génie civil	DEC

## SECTEUR 8 :

### ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Protection et exploitation de territoires fauniques	DEP
Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique	DEC
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	DEC
Techniques du milieu naturel	DEC

**SECTEUR 9 :  
ÉLECTROTECHNIQUE**

Avionique	DEC
Électricité d'entretien	DEP
Électricité de construction	DEP
Électromécanique de machines distributrices	ASP
Électromécanique de systèmes automatisés	DEP
Estimation en électricité	ASP
Liaison en réseau d'équipement bureautique	ASP
Installation et entretien de systèmes de sécurité	DEP
Installation et réparation d'équipement de télécommunication	DEP
Montage de lignes électriques	DEP
Réparation d'appareils électroménagers	DEP
Réparation de magnétoscopes et de caméscopes	ASP
Réparation d'appareils électroniques audiovisuels	DEP
Service technique d'équipement bureautique	DEP
Technologie de conception électronique	DEC
Technologie de l'électronique	DEC
Technologie de l'électronique industrielle	DEC
Technologie de systèmes ordonnés	DEC
Technologie physique	DEC

**SECTEUR 10 :  
ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ**

Carrosserie	DEP
Entretien d'aéronefs	DEC
Mécanique agricole	DEP
Mécanique automobile	DEP
Mécanique d'engins de chantier	DEP
Mécanique de bateaux de pêche	ASP
Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques	DEP
Mécanique de motocyclettes	ASP
Mécanique de véhicules légers	DEP
Mécanique de véhicules lourds routiers	DEP
Mécanique marine	DEP
Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé	DEP
Techniques de génie mécanique de marine	DEC
Vente de pièces mécaniques et d'accessoires	DEP

**SECTEUR 11 :  
FABRICATION MÉCANIQUE**

Conduite et réglage de machines à mouler	DEP
Conduite de machines industrielles	DEP
Dessin industriel	DEP
Fabrication de moules	ASP
Matriçage	ASP
Montage de câbles et de circuits	DEP
Montage de structures en aérospatiale	DEP
Montage mécanique en aérospatiale	DEP
Outils	ASP
Techniques d'architecture navale	DEC
Techniques d'usinage	DEP
Techniques de construction aéronautique	DEC
Techniques de génie mécanique	DEC
Techniques de production manufacturière	DEC
Techniques de transformation des matériaux composites	DEC
Techniques de transformation des matières plastiques	DEC
Technologie du génie industriel	DEC
Tôlerie de précision	DEP
Usinage sur machines-outils à commande numérique	ASP

**SECTEUR 12 :  
FORESTIERIE ET PAPIER**

Abattage et façonnage des bois	DEP
Affûtage	DEP
Aménagement de la forêt	DEP
Classement des bois débités	DEP
Pâtes et papiers - Opérations	DEP
Récolte de la matière ligneuse	DEP
Sciage	DEP
Sylviculture	DEP
Technologie de la transformation des produits forestiers	DEC
Technologie forestière	DEC
Technologies des pâtes et papiers	DEC

**SECTEUR 13 :  
COMMUNICATION ET DOCUMENTATION**

Imprimerie	DEP
Techniques de gestion de l'imprimerie	DEC
Techniques de l'impression	DEC
Techniques de production et de postproduction télévisuelles	DEC

Chapeau, les filles!

**SECTEUR 14 :**  
**MÉCANIQUE D'ENTRETIEN**

Horlogerie-bijouterie	DEP
Horlogerie-rhabillage	ASP
Mécanique d'ascenseur	DEP
Mécanique d'entretien en commandes industrielles	ASP
Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel	ASP
Mécanique de machines à coudre industrielles	DEP
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	DEP
Réparation d'armes à feu	DEP
Serrurerie	DEP
Technologie de maintenance industrielle	DEC

**SECTEUR 15 :**  
**MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER**

Conduite d'engins de chantier	DEP
Conduite d'engins de chantier nordique	DEP
Conduite de grues	DEP
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	DEP
Exploitation	DEC
Extraction de minerai	DEP
Forage au diamant	DEP
Forage et dynamitage	DEP
Géologie appliquée	DEC
Minéralurgie	DEC
Opération d'équipement de traitement de minerai	DEP

**SECTEUR 16 :**  
**MÉTALLURGIE**

Assemblage de structures métalliques	DEP
Chaudronnerie	DEP
Ferblanterie-tôlerie	DEP
Fonderie	DEP
Montage d'acier de structure	DEP
Pose d'armature du béton	DEP
Serrurerie de bâtiment	DEP
Soudage haute pression	ASP
Soudage-montage	DEP
Traitement de surface	DEP
Technologie du génie métallurgique	DEC

**SECTEUR 17 :**  
**TRANSPORT**

Conduite de camions	DEP
Information aérienne	DEP
Navigation	DEC
Techniques de la logistique du transport	DEC
Techniques de pilotage d'aéronefs	DEC

**SECTEUR 18 :**  
**CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT**

Cordonnerie	DEP
Technologie des matières textiles	DEC
Technologie de la production textile	DEC

**SECTEUR 19 :**  
**SANTÉ**

Techniques de denturologie	DEC
Techniques de thanatologie	DEC

**SECTEUR 20 :**  
**SERVICES SOCIAUX,  
ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES**

Techniques d'intervention en délinquance	DEC
Techniques policières	DEC

**PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES  
DE TOUT AUTRE DOMAINE**

Plongée professionnelle	AEC
Techniques ambulancières	AEC

**LÉGENDE**

AEC	Attestation d'études collégiales
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DEC	Diplôme d'études collégiales

**IMPORTANT**

La liste des programmes admissibles comporte les titres des nouveaux programmes récemment approuvés par le ministre de l'Éducation. Toutefois, les élèves inscrites aux programmes connus sous leurs anciennes appellations sont également admissibles.

**NOTE**

La liste des programmes admissibles a été établie à partir des statistiques fournies par Emploi-Québec sur le taux de féminité des emplois. Un programme d'études est admissible lorsque les professions ou les métiers correspondants ont un taux de féminité inférieur à 33 1/3 p. 100 selon le Code national des professions (CNP). C'est en vertu de cette règle que des programmes ont été ajoutés au concours.

*NOTE English version available upon request.*

Pour obtenir plus d'information sur le concours *Chapeau, les filles!* ou sur les professions et métiers traditionnellement masculins, consultez les sites Internet aux adresses suivantes :

[www.meq.gouv.qc.ca/chapeau](http://www.meq.gouv.qc.ca/chapeau)

[www.inforoutefpt.org/chapeau](http://www.inforoutefpt.org/chapeau)

ou écrivez à

[chapeaulesfilles@meq.gouv.qc.ca](mailto:chapeaulesfilles@meq.gouv.qc.ca)

KAREN FRANCOEUR, ABATTAGE ET FAÇONNAGE DES BOIS, CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE FORESTVILLE



## À GAGNER :

- 2 GRANDS PRIX DE 5 000 \$
- 20 PRIX DE 2 000 \$
- 2 PRIX DE 1 000 \$
- 4 séjours professionnels en France
- 1 stage rémunéré
- Des prix régionaux de 500 \$ à 1 000 \$



CONCOURS  
2003-2004

# Chapeaux les filles!

[chapeaulesfilles@meq.gouv.qc.ca](mailto:chapeaulesfilles@meq.gouv.qc.ca)

